



ÉDITO : Petite Ristourne sans Déontologie.

Imaginez la scène : dans la cour de la Préfecture, tout l'aréopage institutionnel en tenue d'apparat, pour inaugurer la Brigade de Police du Pardon. Imaginez qu'a été créé en raison du manque d'effectif dans les services pénitentiaires, et de la surpopulation carcérale, une brigade chargée de pardonner et d'absoudre les délinquants, sous condition qu'ils restituent de leur propre chef, le butin de leurs vols.

Eh bien, la DGFIP l'a fait.

Mesdames et Messieurs les optimisateurs fiscaux, avec le PRD (Pôle de Régularisation Décentralisé), si vous rapatriez vos bas de laine des paradis fiscaux, ce n'est pas un, mais deux tiers des pénalités encourues qui vous seront épargnés d'office. Et si vous avez une bonne tête, on pourra même négocier la remise gracieuse du tiers restant.

Mesdames et Messieurs les pillards de la République, avec le PRD, personne ne vous demandera de comptes sur l'origine des fonds dissimulés !

Mesdames et Messieurs les rapaces, votre acte de contrition fiscale ne vous exposera aucunement à un contrôle fiscal sur l'ensemble de vos revenus, parole de PRD ! Faute avouée, aux deux tiers pardonnée ! Avec le PRD, c'est gagnant, gagnant !

Mesdames et Messieurs les exploiters, avec le rapatriement de vos revenus cachés, non seulement vous économisez les pénalités, mais en

plus vous permettez à l'Administration d'enfumer l'opinion publique avec des résultats faciles, donc d'économiser le lourd investissement en effectifs nécessaires à une véritable lutte contre la fraude fiscale, et finalement d'assurer la baisse de vos futurs impôts !

Mesdames et Messieurs les voraces, avec le PRD rien ne vous empêche, une fois absous, de continuer à planquer vos captations présentes et à venir !

Mesdames et Messieurs les requins, avec le PRD, c'est la DGFIP qui se met au service de vos dents (de toutes façons, les pauvres n'en ont pas). Bon appétit !



Révision de la valeur locative des locaux professionnels. Quoi de neuf, docteur ?

Rien de neuf, tout est vieux. Nos collègues du PELP (Pôle d'Évaluation des Locaux Professionnels) continuent de se débattre dans le grand n'importe quoi. Mais de quoi s'agit-il ?

Sans entrer dans les détails techniques trop fastidieux, il s'agit d'effectuer la revalorisation des valeurs locatives des locaux professionnels, valeur qui entre dans l'assiette de calcul de la Contribution Fiscale des Entreprises (CFE, ex-Taxe Professionnelle). La dernière revalorisation remonte aux années '90. Depuis, ça procrastine dur.

Finalement, en 2011, on met en place dans notre cher département une expérimentation avec nouvelle modalité de déclaration et nouvel outil de traitement informatique. Bien que le résultat ne soit pas forcément convaincant, allez hop, on lance la revalorisation sur tout le territoire en juin 2013. Mais c'est un échec, les déclarations sont mal comprises, mal remplies ou pas retournées du tout. Ça rame : on repousse l'échéance à 2015.

On y arrive et c'est le marasme : 1/4 des déclarations sortent en anomalies après traitement ; dans le Bas-Rhin : 12 000 sur 48 000. Pour traiter ces anomalies : 5 personnes. Tâche insurmontable qui, par ailleurs, génère des retards dans l'accomplissement des tâches courantes du PELP.

Si bien que hop, finalement on repousse l'échéance de revalorisation à 2017. Selon les sources de la Cigogne, partout ailleurs le traitement des anomalies a été mis en stand-by. Pourtant aucune instruction allant dans ce sens n'a été communiquée à nos collègues du PELP !!!

En tous cas, ce lamentable échec de la revalorisation sans cesse repoussée est le résultat criant de l'insuffisance de moyens humains mis en œuvre, d'une gestion désastreuse des ressources humaines en termes de renouvellement des compétences. C'est un avant-goût des catastrophes qui menacent l'ensemble de nos missions suite à la casse des effectifs.

Et au milieu de tout ce carnage les agents trinquent.

Dérives d'un autre temps

Ce jour (27 mai, nldr) est un jour de commémorations de hauts faits, et de l'action d'hommes et de femmes qui au sein de la Résistance, ont œuvré souvent au péril de leur vie, pour la démocratie, la liberté, la libération de la France. Quelques 70 ans plus tard, force est de constater, notamment au sein de la DGFIP, que de vieux démons resurgissent. En effet, à la DRFiP 67, il est des responsables de service qui ne comprennent pas que les agents ne sont pas des robots, qu'ils ne sont pas tous identiques, que certains sont malades, que certains ont une vie de famille, que certains ont une vie en dehors du travail, qu'enfin d'autres, tout simplement ne sont pas enclins à la flagornerie, ou au Stakhanovisme. Il n'est dès lors, pas rare dans le département de voir des responsables d'unités, céder à des pratiques abjectes, telles, le chantage à la mutation, à l'emploi, la menace, la délation, la discrimination, bref ce que l'on appelle en définitive le harcèlement moral. Ils se choisissent annuellement une victime, un mouton noir, qui devient la cause de tous leurs maux (les mauvaises statistiques par exemple), et qu'ils poussent avec l'assentiment de certains collègues trop heureux de ne pas être dans le collimateur, vers la mutation et souvent la dépression. C'est dégueulasse ! La CGT rappelle ici, que les fiches de signalement sont aussi faites pour dénoncer ce genre d'abus et de comportements indignes, d'ailleurs dans la plupart des cas, les médecins de prévention sont alertés. Il n'est pas acceptable que ces chefaillons fassent, comme au marché à bestiaux, leurs petites emplettes et poussent vers l'abattoir les collègues qui ne leur conviennent pas, souvent suite au colportage de rumeurs pourries et infondées. Il faudra bien un jour que la hiérarchie intègre les conséquences des suppressions à répétition. La CGT rappelle que le harcèlement moral est passible des tribunaux, avec toutes les conséquences qu'on imagine. Attention à ne pas faire déborder le vase. Un peu de retenue SVP !

Expérience improductive

S'agit-il d'une directive nationale, ou bien est-ce exclusivement l'initiative d'un technocrate local ? Toujours est-il, qu'il a été décidé en haut lieu, dans le but soi-disant de soulager les SIP fortement sollicités en ce moment, de confier une partie de la saisie de la manne bleue au CPS (Centre Prélèvement Service), service ayant apparemment quelques loisirs sur la période. C'est ainsi que les Services des Impôts des Particuliers du département, ont eu pour ordre de préparer à intervalles réguliers (hebdomadairement), des bacs de 1000 déclarations 2042 simples, destinées à être saisies par les agents volontaires du CPS. Si en théorie, l'intention paraît louable, il ne faut pas sortir de Saint-Cyr pour se rendre compte que toute cette manipulation ainsi que les transferts occasionnés par l'expérience, n'allègent en rien ou si peu, le travail des agents des SIP. En effet, le processus se complique, et au lieu d'une triple manipulation des précieux documents, en l'occurrence sur Strasbourg :

- 1) Ouverture des plis et tris par SIP
- 2) Saisie des déclarations
- 3) Ensilage des 2042

l'expérimentation donne lieu à une quintuple manipulation, voire davantage, avec notamment de sérieuses complications au niveau de l'ensilage :

- 1) Ouverture des plis et tris par SIP par les services communs
- 2) Extraction des 1000 déclarations simples
- 3) Transfert aller-retour des documents vers le CPS avec les risques que cela comporte
- 4) Saisie d'un simple clic puisqu'il s'agit des déclarations simples
- 5) Ensilage après retour des 2042, nécessitant un inter-classement des documents (respect de la chronologie de la numérotation pour les retrouver en cas de contentieux postérieur).

Bref, il est évident d'une part, que la saisie de ces documents simples aurait pu être faite directement par l'agent sélectionneur, et que d'autre part, le classement final s'avérera bien plus compliqué, et donc chronophage, dans l'éventualité toutefois, où l'ensemble des déclarations réintégrera le SIP d'origine. En outre, les collègues des secteurs ne détestent pas ça et là, et c'est fort compréhensible, saisir une déclaration simple, cela détend de temps en temps.

Nul doute, pour la CGT, que les intentions de l'instigateur de l'expérience aient été bonnes, mais peut être eut-il fallu consulter au préalable les agents concernés, ceux qui savent, ceux qui font le boulot. Oui, mais ce n'est pas, et c'est déplorable, dans les habitudes de la hiérarchie locale. C'est bien connu, les agents racontent n'importe quoi !





L'aviez-vous mesuré ?

“À toute chose malheur est bon” dit le proverbe. C’est aussi le cas des dégraissages massifs imposés à nos services.

L’agent se raréfie, et comme tout ce qui se raréfie, il prend de la valeur aux yeux de ceux qui en ont besoin.

Ainsi, on a vu des responsables jouer les apprentis sorciers avec les affectations des agents dans leur structure.

Ainsi, on a vu des agents demander leur mutation à la suite d’un jeu de chaises musicales, l’obtenir, partir et ne pas être remplacés. Ki qui s’est retrouvé grosjean comme devant ? Les apprentis sorciers.

Collègues, vous êtes devenus précieux, du simple fait de votre présence !

N’hésitez pas à jouer de cette nouvelle valeur ajoutée !

À bon entendeur.

MGEFI ou MASFiP, faites votre choix

La situation est grave, les carottes sont cuites à la DRFiP 67. En effet, les agents qui seraient tentés de participer aux assemblées générales de la MGEFI et de la MASFiP le 1er juin 2015, n’auront droit qu’à une demi-journée d’autorisation d’absence, et non plus à la journée entière, comme ce fut le cas durant des décennies, dicit un récent message des RH.

Autrement dit, les agents “fraudeurs” forcément, qui seraient tentés de se farcir en plus de l’AG du matin, celle de la MASFiP l’après-midi, devront la financer sur leurs congés annuels ! Ben oui, c’est la crise. Tout un état d’esprit !

Accueil PRO de Strasbourg

L’accueil des professionnels du CFP du 35 Vosges est installé dans son nouveau mobilier depuis quelques semaines à présent. Mais en dépit des annonces faites au début du printemps aux agents concernés, le chantier est en “stand-by”, notamment au niveau de l’insonorisation, de la confidentialité, de la dissimulation de câbles informatiques, et de quelques dispositifs sonores relatifs à la sécurité. Rien n’est simple ! S’agissant du personnel affecté à l’accueil pro, les agents du SIE de Strasbourg-Ouest, tout comme les organisations syndicales ayant suivi le dossier, ont tous en tête la promesse émanant de la hiérarchie locale (BARJOT – DEVILLE) de recruter un agent COTOREP en renfort. Mais sans doute était-ce le 1er avril ... car depuis, silence total ! Les agents auraient-ils rêvé ? Les promesses n’engagent que ceux qui y croient, c’est bien connu. On a beau le savoir, ça use.

**ADRESSE DU CONGRÈS DE
LA CGT FINANCES PUBLIQUES
À L'ENSEMBLE DES AGENTS DE LA DGFIP**

Cher-e-s collègues,

Réunis en congrès du 18 au 22 mai 2015, les délégués des sections couvrant l'ensemble des directions de notre administration ont fait un constat unanime :

La DGFIP est aujourd'hui en danger de disparition !

Les politiques d'austérité menées dans toute l'Union Européenne ont le même objectif : enrichir les plus riches pour faire payer toujours davantage la crise aux salariés, privés d'emplois et retraités.

En France, le gouvernement, avec le Pacte de Responsabilité a déjà dilapidé 40 milliards de fonds publics en mettant à mal les services publics.

Cette semaine, le gouvernement accélère son offensive. Aux enseignants massivement mobilisés le 19 mai contre la réforme des collèges, il répond dès le lendemain par la publication des décrets d'application. Le même jour, à la sortie du conseil des ministres, le porte-parole du gouvernement annonce la mise en place de la retenue à la source, transférant ainsi au patronat la collecte de l'impôt, avec des milliers de suppressions d'emplois à la clé à la DGFIP.

Alors que les attaques se multiplient contre les services publics, des centaines de milliards d'euros échappent à l'impôt et grèvent les budgets. Alors que la DGFIP voit ses effectifs fondre, la fraude fiscale ne cesse d'augmenter !

**Nous le savons tous à la DGFIP : de l'argent il y en a !
Il suffit juste d'avoir la volonté politique de le récupérer.**

Et c'est bien tout le contraire que ce gouvernement est en train de faire aujourd'hui en s'attelant au démantèlement de la DGFIP. Il l'a d'abord fait en mettant en place la démarche stratégique, puis la revue des missions. Dans cette même logique, il souhaite aujourd'hui fermer de très nombreux sites et services de notre administration.

**Pour la CGT Finances Publiques, c'est NON !
NON à la démarche stratégique !
NON à la revue des missions !
NON au démantèlement du réseau !**

Aujourd'hui, le gouvernement ajoute à ce tableau la réforme territoriale. La création des super régions, des métropoles, de groupements de communes toujours plus importants aboutit au recul du rôle de l'Etat et à l'affaiblissement des politiques publiques.

Pour nous, agents de la DGFIP, il y a un risque encore plus grand de voir nos statuts particuliers et nos règles de gestion disparaître. Le 7 mai dernier, le gouvernement a publié le décret instituant une « charte de la déconcentration » qui permet aux préfets de régions « de déroger aux règles fixées par les décrets relatifs à l'organisation et aux missions des services déconcentrés de l'Etat ». Le préfet pourra déterminer l'implantation des services et aura des pouvoirs étendus en matière de budget et de gestion des personnels.

(suite en page 6)

Comment ne pas faire le lien avec les projets de « maisons de l'Etat » et de « maisons de services au public » ?

Comment ne pas faire le lien avec les discussions en cours au niveau fonction publique sur les PPCR (parcours professionnels, carrières et rémunérations) ?

Le gouvernement veut instituer des corps interministériels, des statuts communs de corps, des cadres d'emplois trans-fonctions publiques et appliquer, en accompagnement des restructurations, la loi mobilité forcée.

Nous avons été nombreux à participer à la journée de grève et de manifestation interprofessionnelle du 9 avril. C'est la voie dans laquelle la CGT Finances Publiques entend poursuivre avec vous. Celle de la lutte résolue pour développer le rapport de force contre toutes les politiques qui voudront mettre à mal nos missions, nos statuts particuliers, nos rémunérations et nos droits et garanties.

Le 3^{ème} congrès de la CGT Finances Publiques appelle tous les agents à préparer la nécessaire action collective dans l'unité la plus large pour faire échec à l'entreprise de démantèlement de la DGFIP.

D'ores et déjà, elle se construira avec l'appel à l'action des retraités le 4 juin et la manifestation nationale de défense des services publics les 13 et 14 juin à Guéret.

Il vous appelle à vous réunir, à débattre et à décider des moyens d'action pour :

- **l'abandon de la démarche stratégique et de la revue des missions ;**
- **le maintien du réseau de la DGFIP et l'arrêt des restructurations ;**
- **le maintien de toutes nos missions au sein de la DGFIP ;**
- **le comblement immédiat des vacances d'emplois ;**
- **l'arrêt des suppressions d'emplois et la création des emplois nécessaires ;**
- **le maintien des statuts particuliers nationaux et le respect de nos droits et garanties ;**
- **la revalorisation du point d'indice ;**
- **l'abandon du RIFSEEP (régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel) ;**
- **le maintien et le développement d'un service public de qualité et de proximité.**

ENSEMBLE CONSTRUISONS L'AVENIR !

JE ME SYNDIQUE À LA CGT FINANCES PUBLIQUES

Nom :

Prénom :

Grade :

Échelon :

Adresse administrative :

Adresse personnelle :

Bulletin à retourner au Syndicat par l'intermédiaire de votre correspondant local ou à :

*Jean-Michel CHAIRON Trésorerie de Drulingen
Gilles STREICHER SIP de Strasbourg-Sud*